

### **Membres actives**

Peuvent être Membres actives toutes les artistes intéressées à la réalisation des buts du Collectif d'Art Ré-Visionnaire, ayant au préalable lu, accepté en conscience et signé le Manifeste des Ré-Visionnaires, sur évaluation et acceptation du dossier de candidature par le Comité, selon les critères et Valeurs mentionnés dans le Manifeste. Les Membres actives signent également le règlement d'Autorisation de Publication.

Les Membres actives ont un droit de vote.

### **Dossier de candidature pour Membres actives**

Si vous êtes artiste et vous reconnaissez dans les Valeurs du Manifeste Ré-Visionnaire et/ou souhaitez vous y conformer, vous pouvez devenir Membre active ou « papillon ». Veuillez en premier lieu lire, accepter en conscience et signer le Manifeste Ré-Visionnaire, puis l'envoyer avec votre formulaire d'inscription par e-mail à [art-re-visionnaire@protonmail.com](mailto:art-re-visionnaire@protonmail.com)

#### Merci d'y joindre un dossier contenant :

1. une photo portrait de bonne qualité
2. une courte biographie (env. une demi page A4)
3. un descriptif de votre démarche artistique (env. une demi page A4)
4. une liste de vos expos, concerts, parutions, etc.
- 5a. pour des œuvres d'art plastique : des images en 300 dpi (en EPS ou JPG) et de bonne qualité (bonne exposition, nette : pas de flou ni d'image sombre)
- 5b. pour des œuvres musicales : un lien pour pouvoir écouter ou visionner
- 5c. pour des œuvres cinématographiques ou de théâtre : un lien pour visionner
- 5d. pour des œuvres littéraires : un résumé du livre suffisamment étoffé pour se faire une idée de l'œuvre
6. une adresse du site internet et réseaux sociaux où est présenté votre travail (si vous en avez)

Vous pouvez passer par la plateforme [www.grosfichiers.com](http://www.grosfichiers.com) pour envoyer vos fichiers.

Les œuvres transmises à fin d'évaluation pour l'admission restent votre propriété.